

# Communiqué

Pour diffusion immédiate  
CNW Codes 35, 37

## Programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup Bilan de l'audience publique

Québec, le 20 juillet 2022 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Marie-Eve Fortin, présidente, et de Michel Germain, commissaire, dresse le bilan des deux parties de l'audience publique sur le Programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup de la Société des traversiers du Québec.

La commission a tenu 3 séances publiques les 14 et 15 juin ainsi que le 19 juillet derniers pour un total de 5 h 35 d'échanges avec les participants. Une vingtaine de personnes ont assisté à la première partie de l'audience et sept, à la deuxième partie. Les séances, qui pouvaient être suivies en direct ou en différé sur la page Facebook et le site Web du BAPE, ont généré respectivement 44, 21 et 9 visionnements jusqu'à maintenant.

En première partie, huit intervenants ont posé une quinzaine de questions qui portaient entre autres sur le béluga (mesures de protection, zones fréquentées, moment de sa présence en lien avec la période des travaux et effets cumulatifs sur l'espèce). D'autres thèmes ont aussi été abordés, comme la qualité des sédiments dragués, la provenance de leurs contaminants, les effets cumulatifs de tous les rejets de sédiments et l'incidence des travaux sur l'envasement des milieux humides situés à proximité du quai. Les participants ont également émis des interrogations quant à la prise en compte des changements climatiques dans le projet, à certaines données contenues dans l'étude d'impact, à l'existence d'études sur la reconfiguration du quai afin de réduire la sédimentation ainsi qu'à la possibilité de créer un comité pour que la Ville de Rivière-du-Loup puisse discuter de diverses solutions de rechange au dragage actuel avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et celui des Pêches et des Océans, notamment.

En deuxième partie, la commission a reçu 6 mémoires, dont 3 ont été résumés en séance. Il est possible de les consulter sur le [site Web du BAPE](#).

L'équipe de la commission remercie l'ensemble des participants qui sont intervenus dans le cadre de ses travaux.

La commission poursuit son travail d'analyse et procède à la rédaction de son rapport, qui sera déposé au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au plus tard le 13 octobre 2022. Dans sa réflexion, elle tient compte des préoccupations des participants. Elle leur consacra d'ailleurs un chapitre de son rapport.

## À propos

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



– 30 –

Source : Josiane Ouellet  
Conseillère en communication  
581 925-0658 ou 1 800 463-4732  
[dragagerdl@bape.gouv.qc.ca](mailto:dragagerdl@bape.gouv.qc.ca)  
[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)